PROPOSITION DE PARTENARIAT OFFICIEL

UN ÉVÉNEMENT MAJEUR À NE PAS MANQUER : L'EXPOSITION 'LE MONTRÉAL DU FUTUR' 4e édition

Dates de l'exposition : du 24 au 30 avril 2012

Endroit : La Grande-Place du complexe Desjardins (situé dans le Quartier des Spectacles au centre-ville de Montréal), au milieu de nombreux futurs développements urbains.

Description de l'événement : Nous avons le plaisir de présenter la 4e édition officielle d'un événement public unique incontournable mettant en valeur les projets en immobilier et en infrastructures (aux niveaux commercial, résidentiel, institutionnel et gouvernemental) qui moduleront le visage de Montréal au cours du prochain quart de siècle. Cette activité à ne pas manquer rassemblera un nombre record de maquettes, dessins et plans empruntés des divers promoteurs et organismes, sur la Grande-Place du complexe Desjardins.

Pour cette 4e édition, un plus grand nombre d'exposants et de participants est attendu, et les modules de présentation seront encore améliorés.

En présence de la communauté d'affaires et des intervenants publics, ***un grand cocktail de lancement aura lieu sur le site de l'expo le mardi 24 avril 2012*** *en présence de plus de 500 invités spéciaux concernés par le développement urbain et économique de Montréal.*

L'exposition demeurera accessible gratuitement pendant la durée de l'exposition. Des milliers de visiteurs sont attendus au cours de ces journées, dont quelque 36,000 personnes qui déambulent déjà à chaque jour au complexe Desjardins.

Il s'agit donc d'un événement haut de gamme avec des retombées médiatiques importantes. Cet événement exclusif permettra aux partenaires de l'événement de démontrer leur leadership à contribuer au développement de Montréal.

OPTION # 1 <u>CO-PARTENAIRE PRINCIPAL</u>
CETTE OTION EST DÉJÀ PRISE PAR DESJARDINS ET DE GRANDPRÉ CHAIT

OPTION # 2
GRAND PARTENAIRE *17 500 $ en contribution monétaire ou en produits & services*

OPTION # 3
PARTENAIRE MAJEUR *12 500 $ en contribution monétaire ou en produits & services*

OPTION # 4
PARTENAIRE ASSOCIÉ *7 500 $ en contribution monétaire ou en produits & services*

OPTION # 5
PARTENAIRE PRÉSENTATEUR D'UNE DES 4 SECTIONS DE L'EXPO
7 500 $ en contribution monétaire seulement - exclusif pour chaque section

OPTION # 6
CO-PARTENAIRE DE LA SOIRÉE D'OUVERTURE (Soirée d'ouverture du Montréal du futur, présentée par le partenaire hôte Desjardins **et votre COMPAGNIE**)
12 500 $ en contribution monétaire seulement

OPTION # 7
ACHAT BILLETS SOIRÉE D'OUVERTURE *125$ l'unité / 1250$ forfait corpo*

<u>LES AVANTAGES ET BÉNÉFICES EN DÉTAILS</u>

OPTION #2 <u>GRAND PARTENAIRE</u> - 17 500 $ en contribution monétaire ou en produits & services

Le LOGO (et/ou nom) de votre entreprise sera apposé à titre de GRAND PARTENAIRE sur les éléments promotionnels reliés à l'exposition et au cocktail de lancement de l'expo au bénéfice de BOMA Québec (Association des propriétaires et administrateurs d'immeubles du Québec).

Vos bénéfices promotionnels sont les suivants :

1. Affiche officielle de l'exposition : Une affiche en couleur de 24 X 36 pouces sera imprimée en 1 500 copies et placée partout en ville pour annoncer l'exposition.

2. Invitations du cocktail de lancement de l'expo : Les invitations seront envoyées parmi les membres de la communauté des affaires ainsi qu'aux membres de BOMA Québec. Quantité imprimée: 5 000 invitations. Une version courriel sera également produite et distribuée.

3. Relations médias / Communiqués de presse : Le nom de votre entreprise sera apposé sur le communiqué de presse de l'expo qui sera émis par les organisateurs de l'événement. Votre participation sera également reconnue dans d'autres communiqués diffusés en rappel.

4. Annonces publicitaires écrites : Placement d'annonces écrites avec les partenaires médias tels que Espace Montréal, Journal Les Affaires, et autres. Votre logo et/ou nom seront intégrés systématiquement dans ces annonces.

5. Site Internet : Votre logo sera visible sur le site web de BOMA Québec avec un hyperlien dirigé vers votre site corporatif.

6. Campagne de promotion électronique : Au cours de l'hiver et le printemps 2012, une promotion électronique sera réalisée (plusieurs courriels) auprès de tous les membres corporatifs et individuels de BOMA Québec, ainsi qu'aux exposants, partenaires et autres groupes associés au Montréal du Futur, touchant ainsi tout le domaine des affaires et de l'immobilier à Montréal.

7. Visibilité spéciale lors de l'expo et lors du cocktail de lancement : Votre logo et/ou nom d'entreprise sera véhiculé sur le site de l'expo et lors de cette soirée spéciale (programme de la soirée, logo placé sur les panneaux de remerciements à l'entrée, sur les écrans plasmas, etc.). Vous obtenez également une demi-page de publicité dans le programme de la soirée est également inclus.

8. Dépliant officiel de l'expo : Un dépliant en couleur en format de poche sera imprimé en 20 000 copies et distribué à tous les visiteurs de l'expo et à l'avance dans des endroits clés à Montréal.

9. **Douze (12) billets gratuits VIP vous sont offerts pour la soirée de lancement** : Une valeur minimum de 125 $ chacun, comprenant le pré-cocktail VIP et la soirée au complet.

10. Si votre contribution est en argent, vous obtenez automatiquement et sans frais additionnels, le droit de **présenter exclusivement une des quatre (4) sections de l'expo** (projets résidentiels, projets commerciaux, projets institutionnels, et projets en transports/infrastructures). Premier arrivé, premier servi (limite de 4 places disponibles pour cet avantage additionnel majeur).

11. Vous bénéficiez du droit d'utiliser le logo LE MONTRÉAL DU FUTUR dans vos propres communications en ajoutant que vous en êtes un fier GRAND PARTENAIRE.

12. AUTRES AVANTAGES POSSIBLES : comme Grand Partenaire, vous bénéficiez du privilège d'exploiter davantage votre partenariat en offrant par exemple de remettre un cadeau de votre part aux invités, ou autres possibilités à discuter.

OPTION #3 PARTENAIRE MAJEUR - 12 500 $ en contribution monétaire ou en produits & services

Le LOGO (et/ou nom) de votre entreprise sera apposé à titre de PARTENAIRE MAJEUR sur les éléments promotionnels reliés à l'exposition et au cocktail de lancement de l'expo.

Vos bénéfices promotionnels sont les suivants :

1. Affiche officielle de l'exposition : Une affiche en couleur de 24 X 36 pouces sera imprimée en 1 500 copies et placée partout en ville pour annoncer l'exposition.

2. Invitations du cocktail de lancement de l'expo : Les invitations seront envoyées parmi les membres de la communauté des affaires ainsi qu'aux membres de BOMA Québec. Quantité imprimée: 5 000 invitations. Une version courriel sera également produite et distribuée.

3. Relations médias / Communiqués de presse : Le nom de votre entreprise sera apposé sur le communiqué de presse de l'expo qui sera émis par les organisateurs de l'événement. Votre participation sera également reconnue dans d'autres communiqués diffusés en rappel.

4. Annonces publicitaires écrites : Placement d'annonces écrites avec les partenaires médias tels que Espace Montréal, Journal Les Affaires, et autres. Lorsque l'espace le permet, votre logo et/ou nom seront intégrés systématiquement dans ces annonces.

5. Site Internet : Votre logo sera visible sur le site web de BOMA Québec avec un hyperlien dirigé vers votre site corporatif.

6. Campagne de promotion électronique : Au cours de l'hiver et le printemps 2012, on procédera à une promotion électronique sera réalisée (plusieurs courriels) auprès de tous les membres corporatifs et individuels de BOMA Québec, ainsi qu'aux exposants, partenaires et autres groupes associés au Montréal du Futur, touchant ainsi tout le domaine des affaires et de l'immobilier à Montréal.

7. Visibilité spéciale lors de l'expo et lors du cocktail de lancement : Votre logo et/ou nom d'entreprise sera véhiculé sur le site de l'expo et lors de cette soirée spéciale (programme de la soirée, logo placé sur les panneaux de remerciements à l'entrée, sur les écrans plasmas, etc.).

8. Dépliant officiel de l'expo : Un dépliant en couleur en format de poche sera imprimé en 20 000 copies et distribué à tous les visiteurs de l'expo et à l'avance dans des endroits clés à Montréal.

9. **Huit (8) billets gratuits VIP vous sont offerts pour la soirée de lancement** : Une valeur minimum de 125 $ chacun, comprenant le pré-cocktail VIP et la soirée au complet.

10. Vous bénéficiez du droit d'utiliser le logo LE MONTRÉAL DU FUTUR dans vos propres communications en ajoutant que vous en êtes un fier PARTENAIRE MAJEUR.

11. AUTRES AVANTAGES POSSIBLES : comme Partenaire Majeur, vous bénéficiez du privilège d'exploiter davantage votre partenariat en offrant par exemple de remettre un cadeau de votre part aux invités, ou autres possibilités à discuter.

OPTION #4 PARTENAIRE ASSOCIÉ - 7 500 $ en contribution monétaire ou en produits & services

Le LOGO (et/ou nom) de votre entreprise sera apposé à titre de PARTENAIRE ASSOCIÉ sur les éléments promotionnels reliés à l'exposition et au cocktail de lancement de l'expo au bénéfice de BOMA Québec (Association des propriétaires et administrateurs d'immeubles du Québec).

Vos bénéfices promotionnels sont les suivants :

1. Affiche officielle de l'exposition : Une affiche en couleur de 24 X 36 pouces sera imprimée en 1 500 copies et placée partout en ville pour annoncer l'exposition.

2. Invitations du cocktail de lancement de l'expo : Les invitations seront envoyées parmi les membres de la communauté des affaires ainsi qu'aux membres de BOMA Québec. Quantité imprimée: 5 000 invitations. Une version courriel sera également produite et distribuée.

3. Relations médias / Communiqués de presse : Le nom de votre entreprise sera apposé sur le communiqué de presse de l'expo qui sera émis par les organisateurs de l'événement. Votre participation sera également reconnue dans d'autres communiqués diffusés en rappel.

4. Annonces publicitaires écrites : Placement d'annonces écrites avec les partenaires médias tels que Espace Montréal, Journal Les Affaires, et autres. Lorsque l'espace le permet, votre logo et/ou nom seront intégrés systématiquement dans ces annonces.

5. Site Internet : Votre logo sera visible sur le site web de BOMA Québec avec un hyperlien dirigé vers votre site corporatif.

6. Visibilité spéciale lors de l'expo et lors du cocktail de lancement : Votre logo et/ou nom sera véhiculé sur le site de l'expo et lors de cette soirée spéciale (programme de la soirée, logo placé sur les panneaux de remerciements à l'entrée, sur les écrans plasmas, etc.).

7. Dépliant officiel de l'expo : Un dépliant en couleur en format de poche sera imprimé en 20,000 copies et distribué à tous les visiteurs de l'expo et à l'avance dans des endroits clés à Montréal.

8. **Quatre (4) billets gratuits VIP vous sont offerts pour la soirée de lancement** : Une valeur minimum de 125 $ chacun, comprenant le pré-cocktail VIP et la soirée au complet.

9. Vous bénéficiez du droit d'utiliser le logo LE MONTRÉAL DU FUTUR dans vos propres communications en ajoutant que vous en êtes un fier PARTENAIRE ASSOCIÉ.

10. AUTRES AVANTAGES POSSIBLES : comme Partenaire Associé, vous bénéficiez du privilège d'exploiter davantage votre partenariat en offrant par exemple de remettre un cadeau de votre part aux invités, ou autres possibilités à discuter.

OPTION # 5 PARTENAIRE PRÉSENTATEUR D'UNE DES 4 SECTIONS DE L'EXPO - 7 500 $ en contribution monétaire seulement - exclusif pour chaque section (sections des transports/infrastructures, des projets commerciaux, des projets résidentiels, et des projets institutionnels)

À NOTER : Les quatre premiers grands commanditaires à 17 500$ en contribution monétaire se méritent le choix de devenir automatiquement présentateur d'une des quatre sections. Premier arrivé, premier servi.

Vos bénéfices promotionnels sont les suivants :

1. Affiche officielle de l'exposition : Une affiche en couleur de 24 X 36 pouces sera imprimée en 1 500 copies et placée partout en ville pour annoncer l'exposition.

2. Invitations du cocktail de lancement de l'expo : Les invitations seront envoyées à plusieurs contacts de la communauté des affaires ainsi qu'aux membres de BOMA Québec. Quantité imprimée: 5 000 invitations. Une version courriel sera également produite et distribuée.

3. Relations médias / Communiqués de presse : Le nom de votre entreprise sera apposé sur le communiqué de presse de l'expo qui sera émis par les organisateurs de l'événement. Votre participation sera également reconnue dans d'autres communiqués diffusés en rappel.

4. Annonces publicitaires écrites : Placement d'annonces écrites avec les partenaires médias tels que Espace Montréal, Journal Les Affaires, et autres. Lorsque l'espace le permet, votre logo et/ou nom seront intégrés systématiquement dans ces annonces.

5. Site Internet : Votre logo sera visible sur le site web de BOMA Québec avec un hyperlien dirigé vers votre site corporatif.

6. Visibilité spéciale lors de l'expo et lors du cocktail de lancement : Votre logo et/ou nom sera véhiculé sur le site de l'expo et lors de cette soirée spéciale (programme de la soirée, logo placé sur les panneaux de remerciements à l'entrée, sur les écrans plasmas, etc.).

7. Dépliant officiel de l'expo : Un dépliant en couleur en format de poche sera imprimé en 20,000 copies et distribué à tous les visiteurs de l'expo et à l'avance dans des endroits clés à Montréal.

8. **Quatre (4) billets gratuits VIP vous sont offerts pour la soirée de lancement** : Une valeur minimum de 125 $ chacun, comprenant le pré-cocktail VIP et la soirée au complet.

9. Vous bénéficiez du droit d'utiliser le logo LE MONTRÉAL DU FUTUR dans vos propres communications en ajoutant que vous en êtes un **fier PARTENAIRE PRÉSENTATEUR DE LA SECTION 'X'**.

10. Votre LOGO sera de plus apposé **dans le contenu descriptif de l'expo correspondant à la section choisie et sur la visibilité correspondante sur place**, soit par exemple sur le GRAND PANNEAU À L'ENTRÉE DE LA SECTION SPÉCIFIQUE ET SUR LES AUTRES OUTILS DE COMMUNICATIONS PERTINENTS

OPTION # 6 CO-PARTENAIRE DE LA SOIRÉE D'OUVERTURE - 12 500 $ en contribution monétaire seulement

De concert avec Desjardins qui sera le présentateur hôte de la soirée, cette option vous donne une excellente visibilité sur le matériel promotionnel prévu. Votre LOGO sera apposé **dans le descriptif même de la soirée d'ouverture**, et sur les éléments promotionnels suivants reliés à l'exposition et à la soirée d'ouverture de l'expo :

1. **Affiche officielle de l'exposition** : Une affiche en couleur de 24 X 36 pouces sera imprimée et placée partout en ville pour annoncer l'exposition.

2. **Invitations de la soirée d'ouverture de l'expo** : Les invitations seront envoyées parmi les membres de la communauté des affaires, aux intervenants publics et aux médias. **Votre logo sera positionné d'une façon spéciale pour mettre en évidence que vous êtes spécialement associés à la soirée d'ouverture.**

3. Relations médias / Communiqués de presse : Votre nom sera apposé sur le communiqué de presse de l'expo qui sera émis par les organisateurs de l'événement. Votre participation sera également reconnue dans d'autres communiqués diffusés en rappel.

4. Annonces publicitaires écrites : Placement d'annonces écrites avec les partenaires médias tels que Espace Montréal, Journal Les Affaires, et autres. Lorsque l'espace le permet, votre logo et/ou nom seront intégrés systématiquement dans ces annonces.

5. Site Internet : Votre logo sera visible sur le site web de BOMA Québec avec un hyperlien dirigé vers votre site corporatif.

6. Campagne de promotion électronique : Au cours de l'hiver et le printemps 2012, on procédera à une promotion électronique sera réalisée (courriels) à tous les membres corporatifs et individuels de BOMA Québec, ainsi qu'aux exposants, partenaires et autres groupes associés au Montréal du Futur, touchant ainsi tout le domaine des affaires et de l'immobilier à Montréal.

7. Visibilité spéciale lors de l'expo et lors du cocktail de lancement : Votre logo et/ou nom sera véhiculé sur le site de l'expo et lors de cette soirée spéciale (programme de la soirée, logo placé sur les panneaux de remerciements à l'entrée, sur les écrans plasmas, etc.). De plus, vous bénéficierez de mentions verbales par le maître de cérémonie, votre dirigeant aura le privilège de prendre la parole et vous obtenez une page de publicité dans le programme de la soirée.

8. Dépliant officiel de l'expo : Un dépliant en couleur en format de poche sera imprimé en 20 000 copies et distribué à tous les visiteurs de l'expo et à l'avance dans des endroits clés à Montréal.

9. **Dix (10) billets gratuits VIP vous sont offerts pour la soirée de lancement** : Une valeur minimum de 125 $ chacun, comprenant le pré-cocktail VIP et la soirée au complet.

10. Vous bénéficiez du droit d'utiliser le logo LE MONTRÉAL DU FUTUR dans vos propres communications en ajoutant que vous en êtes un fier CO-PARTENAIRE PRÉSENTATEUR DE LA SOIRÉE D'OUVERTURE DU MONTRÉAL DU FUTUR.

11. AUTRES AVANTAGES POSSIBLES : vous bénéficiez du privilège d'exploiter davantage votre partenariat en offrant par exemple de remettre un cadeau de votre part aux invités, ou autres possibilités

OPTION # 7 ACHAT DE BILLETS SOIRÉE D'OUVERTURE

Si cela vous convient mieux, vous pouvez aussi acheter des billets pour la soirée d'ouverture : **125$ par billet** OU bien le **forfait corpo à 1250$ pour 10 billets** avec le nom de la compagnie dans le programme souvenir, les panneaux de remerciements et sur les projections vidéo.

EXPOSITION 'LE MONTRÉAL DU FUTUR' – 4e édition, avril 2012
FORMULAIRE DE CONFIRMATION

ORGANISATION PARTENAIRE
_____

CONTACT _____

ADRESSE COMPLÈTE _____

TÉLÉPHONE _____ TÉLÉCOPIEUR _____

COURRIEL _____ SITE WEB _____

Oui, nous confirmons notre statut de partenaire officiel de l'**EXPOSITION 'LE MONTRÉAL DU FUTUR 4e édition' (veuillez cocher)**

☐ **OPTION # 2 GRAND PARTENAIRE**
17 500 $ en contribution monétaire ou en produits/services équivalents

☐ **OPTION # 3 PARTENAIRE MAJEUR**
12 500 $ en contribution monétaire ou en produits/services équivalents

☐ **OPTION # 4 PARTENAIRE ASSOCIÉ**
7 500 $ en contribution monétaire ou en produits/services équivalents

☐ **OPTION # 5 PRÉSENTATEUR DE LA SECTION _____**
7 500 $ en contribution monétaire

☐ **OPTION # 6 PRÉSENTATEUR DE LA SOIRÉE D'OUVERTURE**
12 500 $ en contribution monétaire

OPTION # 7 ACHAT BILLETS SOIRÉE D'OUVERTURE

☐ _____billets individuels X 125$ = _____ $

☐ 1 forfait corporatif de 10 billets avec visibilité ciblée : 1250$

DÉGAGEMENT EN CAS D'ANNULATION Le commanditaire en argent du Montréal du Futur 2012 s'engage à verser 100% du montant stipulé selon le niveau de partenariat choisi par ce commanditaire à BOMA Québec avant la tenue de l'événement en avril 2012. Si jamais l'événement est annulé pour une raison valable à la discrétion conjointe de BOMA Québec en partenariat avec Robert J. Vézina/RJV Communications (initiateur, propriétaire de la marque et organisateur en chef), le commanditaire comprend que l'argent de la commandite déjà versé à BOMA Québec sera utilisé par BOMA Québec pour payer toutes les dépenses encourues à date dans la préparation de l'événement, sans remboursement automatique au commanditaire. Une raison valable d'annulation serait par exemple : force majeure, problème de sécurité important sur le site mettant en dangers les visiteurs, manque important de projets à exposer en cas de ralentissement majeur de l'économie d'ici à avril 2012, ou autre raison valable évidente. Selon le standard de l'industrie, le commanditaire aura d'ailleurs déjà obtenu de la visibilité en échange de sa commandite sur les divers outils promotionnels produits en cours de réalisation du projet à la date de signature de la présente jusqu'à avril 2012 (documents de partenariats, annonces diverses, site web, communiqués, envois d'information à l'industrie par courriel). Aussitôt qu'une commandite est confirmée, le logo et/ou le nom du commanditaire commence à être diffusé immédiatement sur tous les éléments promotionnels pertinents, ce qui équivaut à de l'achat promotionnel non remboursable. Par ailleurs, si après le paiement de toutes les dépenses pertinentes par BOMA Québec à la date d'annulation, il reste un revenu en balance, cette balance sera retournée aux divers commanditaires au pro rata de l'importance originale de leur contribution. Si applicable, les produits/services non utilisés seront également retournés aux commanditaires pertinents.

SIGNATURE : _____

Les chèques doivent être émis au nom de BOMA Québec et envoyés au 500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 900 Montréal (Québec) H3A 3C6.
Pour plus de renseignements sur l'expo, prière de communiquer avec Monsieur Robert J. Vézina au 514 875-1353 poste 205 rjv@rjvcom.com Votre logo en haute qualité EPS vectoriel doit être envoyé à : charles@coevol.com et à cjulien@affaires.com